

« L'ESPRIT DES LIEUX »

Pour sortir de l'alternative :
patrimoine contre projet urbain



GRANDLYON
communauté urbaine

Dossier élaboré par :

Philippe DUJARDIN

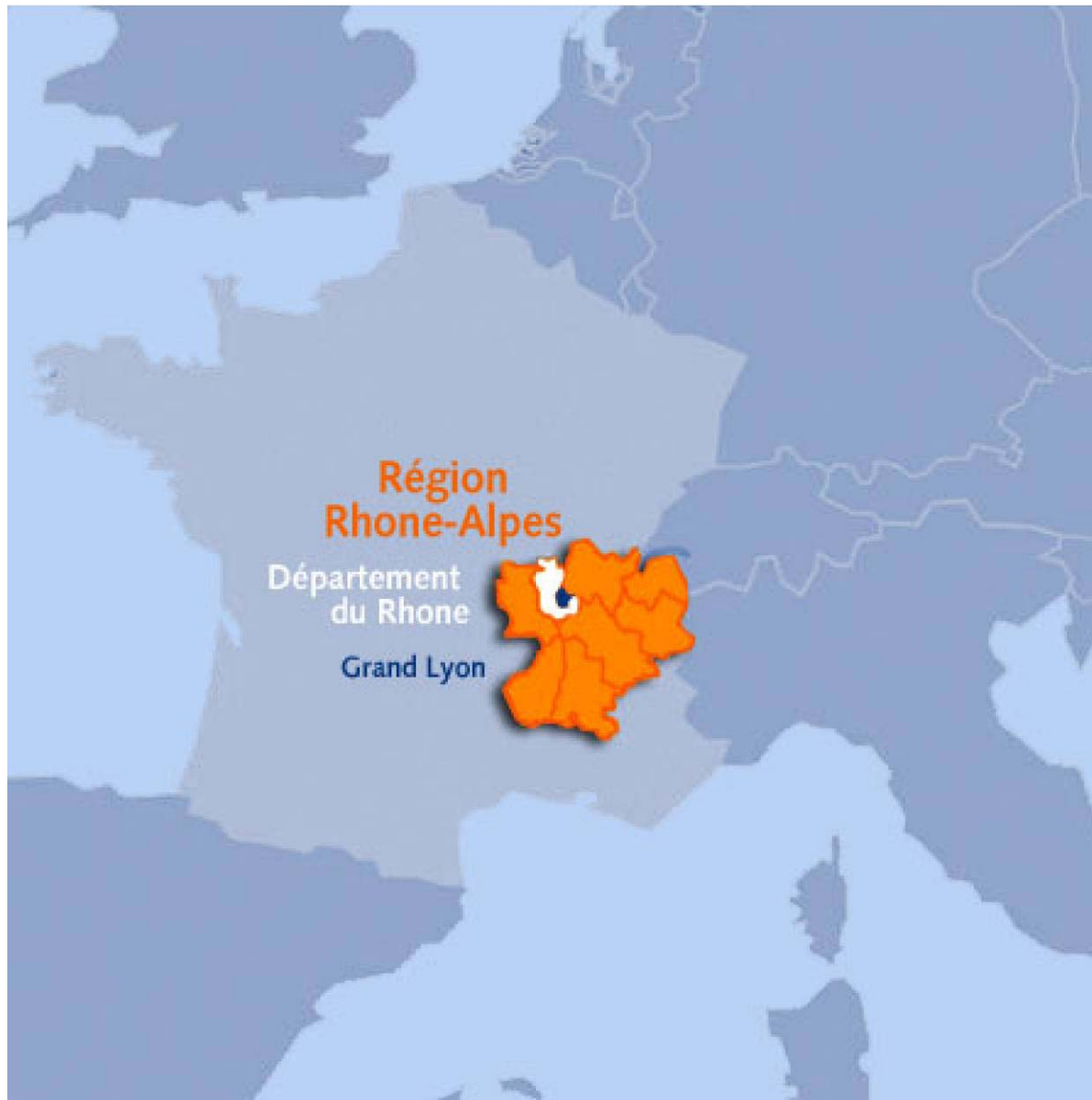
*conseiller de la DPDP, Direction de la Prospective et du
Dialogue Public, Communauté urbaine de Lyon,*

Jocelyne BEARD et José BERENGUER

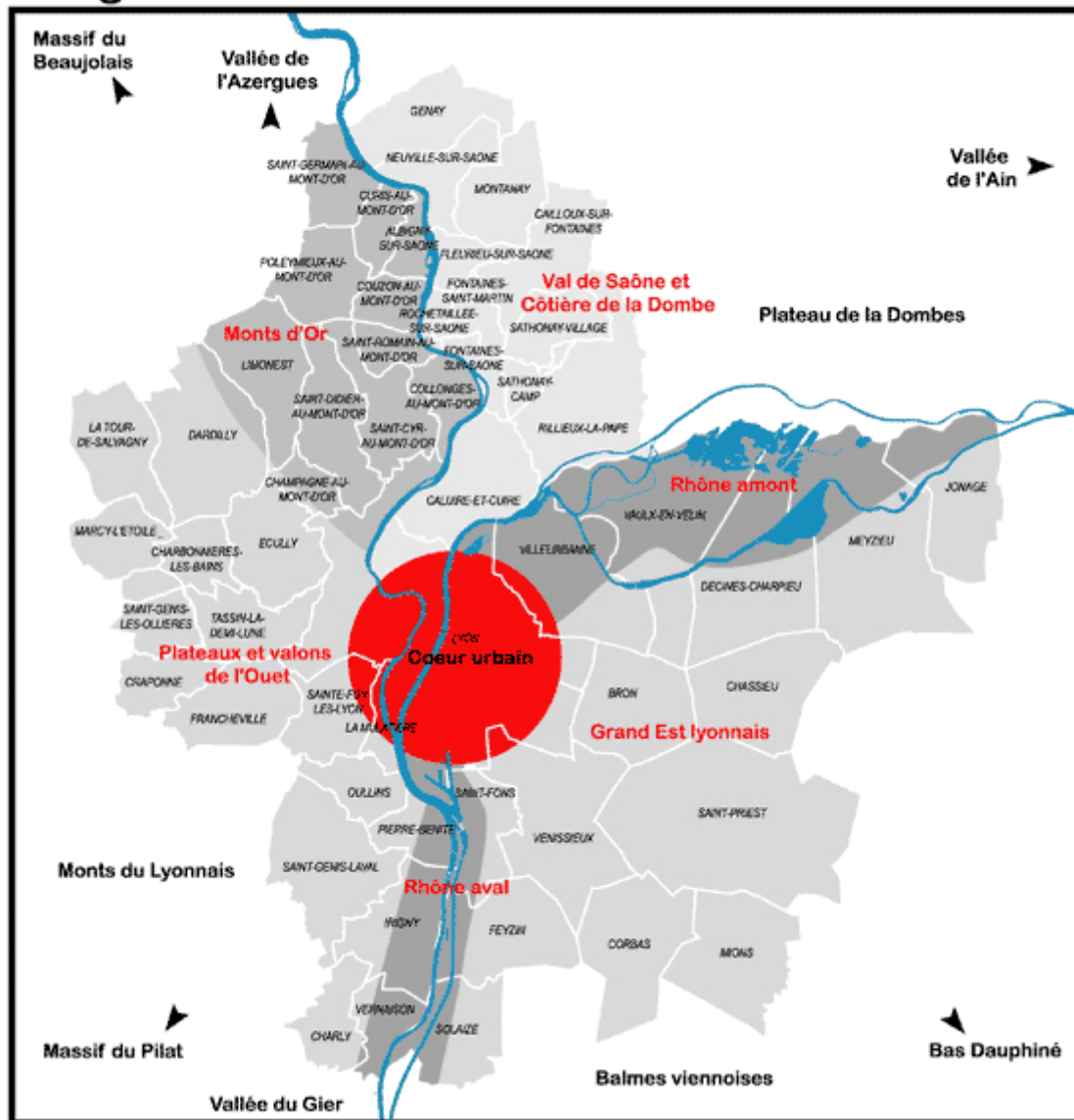
*Association Cercle de la Soie Rayonne, Collectif pour la
Sauvegarde du Patrimoine Industriel et Ouvrier.*

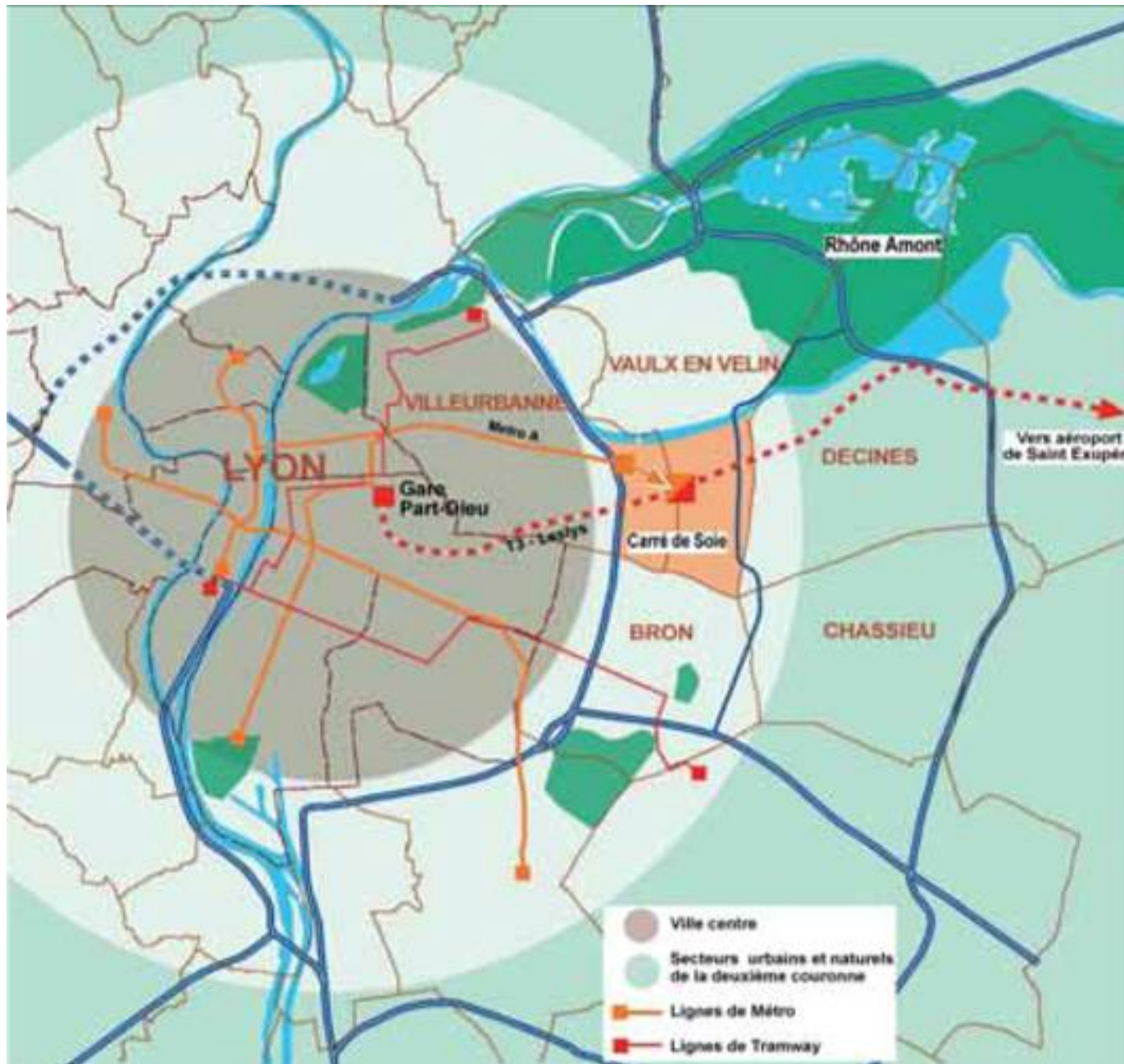


Situation générale



Les grandes unités du GRAND LYON







Partie 1

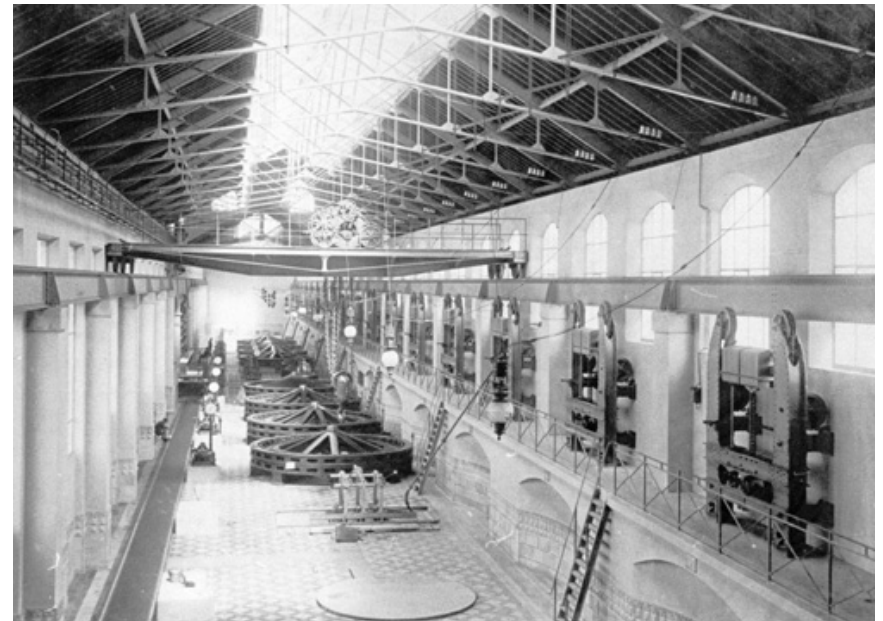
Un territoire en cours d'aménagement

■ Les faveurs de la géographie

Une gigantesque plaine alluviale fournit à Lyon, au 19e siècle, les bases physiques de son Industrialisation :

- terres agricoles de faible valeur foncière
- présence d'une voie ferrée : le chemin de fer de l'Est Lyonnais (CFEL)
- présence d'un fleuve puissant autorisant la production précoce de l'hydro-électricité

La voie ferrée et l'énergie électrique abondante servent les besoins des industries mécaniques et textiles.

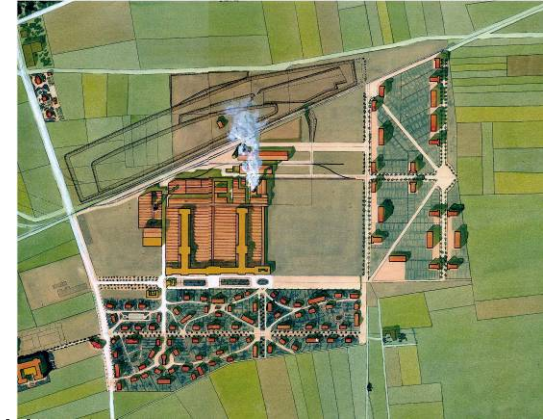


Partie 1

■ Propriétés du site en cours d'aménagement dénommé Carré de soie

Propriétés administratives

- ▶ Un site (500 hectares) à la frontière de 2 communes : Villeurbanne (138 000 habitants) et Vaulx-en-Velin (40 000 habitants)
- ▶ Un site limitrophe de 2 autres communes : Bron (40 000 habitants) et Décines (25 000 habitants).
- ▶ Un site qui relève de la compétence urbanistique d'une communauté urbaine, le Grand Lyon (57 communes, 1.2 millions d'habitants).



Propriétés historiques

- ▶ Le site a été l'épicentre de la production de la soie artificielle ou rayonne dans l'entre deux guerres et l'immédiat après-guerre.
- ▶ Un site remarquable par les caractères de sa principale usine : **usine T.A.S.E** (T.A.S.E. = Textiles Artificiels du Sud Est)
 - Surfaces occupées : 10 ha
 - Volume bâti : 100 000 m² de planchers sur 3 niveaux
 - Importance de la main d'œuvre : 3 000 salariés dans les années 30
 - Diversité des origines du salariat : italiens, espagnols, polonais, russes, arméniens, hongrois...
 - Conception intégrée de l'usine et de l'habitat des salariés.



- Un site tombé en déshérence sous l'effet de la désindustrialisation et réduit à l'état de «friche».



Partie 2

Mouvements de mobilisation

■ 1999 – 2007 : La mobilisation des habitants... pour le transport en commun et la valorisation de l'est lyonnais

- **Contre** la transformation de la ligne de chemin de fer désaffectée en voirie automobile
- **Pour** l'intégration de l'usine hydroélectrique de Cusset dans « LYON, patrimoine mondial de l'humanité »... et sa mise en lumière !
- **Pour** l'élaboration d'un projet urbain prenant en compte des besoins des habitants du quartier et de l'impact des équipements privés
- **Pétition** pour la sauvegarde et de la valorisation de l'usine TASE et de ses cités dans le plan local d'urbanisme.

■ 2007 – 2009 : Sauvons l'usine !

- **Rencontres** du Cadre de Ville (RECYCLOPOLIS) dans l'usine TASE
- **Demande** de classement «**monument historique**» de l'usine TASE et de ses cités
- **Création** d'un collectif d'associations, dénommé le *Cercle de la Soie Rayonne*, pour «SAUVER L'USINE»
- **1ères rencontres** «FRICHES A L'ŒUVRE» associant militants, habitants, chercheurs et professionnels de la ville



Secteurs Tase et Yoplait : les habitants avant tout soucieux du devenir de l'usine



Les habitants sont venus en masse pour le lancement de la concertation, mardi soir, à la mairie annexe du Sud - Presqu'île, à Lyon.



Les habitants veulent

■ 2009 et + : Les habitants proposent : L'usine et les cités forment un tout original à intégrer au cœur du Carré de soie

▪ **Proposition** des habitants pour l'intégration urbaine et de programmation d'équipements pour l'usine TASE réhabilitée

▪ **Organisation** des locataires revendiquant la qualification patrimoniale des grandes cités et de leurs jardins ouvriers

▪ **Recours contentieux** contre les premiers permis de construire sur le site de l'usine

▪ **Journées Européennes du Patrimoine 2010** : exposition et visites en faveur de l'intégration de l'usine et de ses cités dans le projet urbain

▪ **2èmes rencontres «FRICHES A L'ŒUVRE»** sur le thème de la valorisation culturelle du patrimoine textile en Europe (novembre 2010)

▪ **Mise au concours** d'un projet urbain intégré auprès d'étudiants avancés d'écoles d'architecture et de travaux publics



Mars 2009, des habitantes de la Grande Cité dans les jardins ouvriers, situés au milieu des immeubles.
© Cercle de la soie rayonne

Proposition pour une réhabilitation de l'usine TASE

Principe de traversée - Usages et Paysage



Partie 3

Effets de la mobilisation associative sur l'action publique

■ Effets sur l'action publique de l'Etat

Saisie par les habitants en décembre 2007, la commission régionale de Protection des sites répond positivement à une **demande de classement** de l'usine T.A.S.E. en avril 2009.

A ce jour, le préfet, représentant l'Etat, n'a pas validé cette proposition.



■ Effets sur l'action publique de la Communauté urbaine de Lyon

► En février 2008, le chef de projet Carré de Soie saisit la direction de la prospective du Grand Lyon d'une demande d'assistance à la conduite de projet.

► La direction de la prospective propose une **stratégie** et élabore un **plan d'action** (printemps 2008 – été 2009).

Une stratégie : aménager en tenant compte de «l'esprit des lieux»

Un plan d'action :

▪ **Commande d'une « mise en récit »** : Comment l'épopée industrielle des 19^e-20^e siècles trouve ses conditions de possibilité sur le territoire en cours d'aménagement

▪ **Condensation de la mise en récit** sous 2 modalités accessibles au grand public : Frise historique + synthèse de l'esprit des lieux en 10 points



Partie 3

Effets de la mobilisation associative sur l'action publique

- **Exposition de la frise historique + présentation des 10 caractères de l'esprit des lieux** dans la Maison du Carré de Soie sur le site en cours d'aménagement
- **Constitution d'ateliers partenariaux** sur 4 thèmes (automne 2010) :
 - Esprit des lieux et développement culturel
 - Esprit des lieux et conception urbaine
 - Esprit des lieux et développement économique
 - Esprit des lieux et vivre ensemble



Partie 4

Conclusions

Des conclusions très provisoires à 10 ans du départ du projet et à 20 ans (?) de son achèvement.

Quelles « conclusions » ?

La mobilisation des habitants et de leurs associations a permis :

- d'accélérer les réflexions induisant le changement d'échelle du projet de l'installation d'un pôle de loisirs à un projet urbain d'agglomération
- de plaider pour une prise en compte de la question patrimoniale en «amont» des politiques d'aménagement urbain et pour l'intégration de la valeur patrimoniale dans la politique foncière de la Communauté urbaine
- de modifier la perception par les acteurs, publics ou privés, des enjeux patrimoniaux : passage de la problématique du «coût» de la protection-conservation à une problématique de la «valorisation» culturelle et économique des territoires
- de travailler à la conversion d'un bien «particulier» des habitants de 4 communes en un bien «commun» des habitants d'une l'agglomération





Cercle de la Soie Rayonne

GRANDLYON
communauté urbaine